L'éperon barré Chalcolithique du Rocher du Causse
Bilan des recherches 1986-1989

Jean-Claude Roux*
et Gilles Escallon**

Abstract

The particular situation of the perched occupancy of the Rocher du Causse at the end of a nocky spur gives this digging a specific character in East Languedoc. A defessive or observation site as well as possibly being a storage shelter, it integrates perfectly the cultural factures of Fontbouisse with its architecture and its ceramic findings. Abandonned during a fire, it was reoccupied soon after at the early old-moyen Bronze Age. The Rocher du Causse in nowadays one of the rare Languedoc sites to offer in stratigraphy levels of occupancy dating back to the early old Bronze Age fitted on Chalcolithic levels of occupancy and destruction. So it brings about interesting facts on the way chalcolithic occupancy can be carried on into the early old-moyen Bronze Age.

Résumé

La position particulière de l'habitat perché du Rocher du Causse à l'extrémité d'un éperon rocheux confère à ce gisement un caractère original en Languedoc oriental. Site défensif ou d'observation tout en pouvant être lieu de refuge-grenier, il s'intègre parfaitement par son architecture et son mobilier céramique au faciès culturel de Fontbouisse. Abandonné au cours d'un incendie, il est réoccupé peu de temps après au Bronze Ancien. Le Rocher du Causse est actuellement un des rares sites languedociens à présenter en stratigraphie des niveaux d'occupation du Bronze Ancien-moyen bien en place sur des niveaux d'occupation et de destruction chalcolithiques. Il apporte ainsi des données intéressantes sur la manière dont peut se prolonger l'occupation d'un habitat chalcolithique au Bronze Ancien-moyen.

I - Présentation

Situé à 30 km au nord de Montpellier (commune de Claret, Hérault), le site du Rocher du Causse occupe la partie sommitale d'un petit plateau triangulaire qui se rattache au causse de l'Hortus par un dénivelé régulier. L'extrémité de ce plateau se présente sous la forme d'un éperon rocheux délimité sur deux côtés par des bords de falaise abruptes. C'est au milieu de cette avancée que se situe l'habitat préhistorique chalcolithique et plus récemment une cabane et un mur de clôture du 1er Age du Fer (Roux, 1989).

Depuis quatre années la Circonscription des Antiquités du Languedoc-Roussillon y effectue des fouilles intensives, financées intégralement par le Conseil Général de l'Hérault. Une politique de restauration et de mise en valeur du gisement est menée conjointement afin de présenter le site au public. Les recherches ont essentiellement porté sur la moitié sud-ouest du gisement et ont permis de mettre en évidence un habitat structuré chalcolithique fort original qui a été ensuite réoccupé au Bronze Ancien.

II - Les structures d'habitat au Chalcolithique et au Bronze ancien-moyen

Construit en pierres sèches, l'habitat préhistorique s'organise sous la forme d'un alignement de cabanes à abside, indépendantes les unes des autres, édifiées perpendiculairement à la pente de la colline. Elles sont flanquées en aval de structures circulaires soit, indépendantes, soit contiguës aux cabanes. Entre les cabanes des murs de clôture relient les structures entre elles et interdisent le passage vers l'intérieur du village (fig. 1). D'une longueur de 53 m cet ensemble s'interrompt de part et d'autre à 6-8 m des bords de falaise. Il délimite un enclos triangulaire d'une superficie d'environ 1000 m² dans lequel s'organisait la vie de la communauté. L'accès à l'intérieur de l'enclos s'effectuait par les ouvertures latérales pour les passages les plus importants (troupeau ?) tandis qu'une ouverture en "chicane" de 1,10 m de large et aménagée au milieu de l'habitat facilitait les aller et retour courants.

L'habitat préhistorique du Rocher du Causse comprend deux phases d'occupation bien distinctes. La

* Circonscription des Antiquités du Languedoc-Roussillon, B.P. 2051, 34026 Montpellier Cedex 1.

** 14, rue Joncasse, 34670 Saint-Brès.

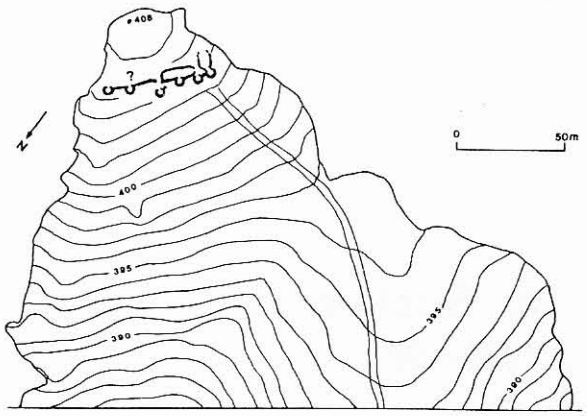

Figure 1 - Situation topographique de l'habitat chalcolithique du Rocher du Causse à extrémité de l'éperon rocheux (état des vestiges en 1990).

première occupation (phase 1), à laquelle appartient l'architecture décrite ci-dessus, a livré un niveau d'occupation homogène et bien conservé. Ce niveau contient un mobilier archéologique abondant bien en place à l'intérieur des cabanes dont le matériel céramique est caractéristique de la culture de Fontbouisse. Cette occupation a été interrompue brutalement par l'incendie des toitures des cabanes à abside, ce qui a occasionné un abandon précipité de l'habitat. Des restes de charpente calcinées ainsi que les dallettes maintenant la couverture de chaume recouvrent le sol dans l'axe longitudinal, le long des murs et les absides de la cabane-3-6.

La réoccupation du site (phase 2) s'effectue dans un laps de temps très court qui, actuellement, ne peut être évaluée précisément. Cependant l'organisation relationnelle de la stratigraphie entre les deux phases d'occupation nous incite à interpréter la phase d'abandon du village comme relativement restreinte (absence de niveau de "sédimentation-destruction", non bouleversement des sols et des niveaux de destruction chalcolithiques, réaménagement direct sur les niveaux anciens). Durant la seconde phase seules les cabanes à abside sont réinvesties. Après une remise en état des toitures l'intérieur des cabanes est réaménagé : pour l'une d'elles l'espace interne est divisé en deux pièces de surface inégale par un mur de refend muni d'une ouverture latérale, pour une autre, une cavité anciennement aménagée dans le rocher est recouverte de dallettes. Au cours de cette phase les structures circulaires ne sont plus utilisées et certaines ont leur porte condamnées. Cette occupation a livré des céramiques du Bronze Ancien à décors épicampaniformes. Ce niveau a aussi livré de nombreuses graines et la base d'un poteau carbonisés qui ont été analysés au Carbone 14. Les résultats obtenus nous donnent un *terminus post quem* du Bronze Ancien-Moyen. (Poteau : Ly. 5392 : 3570 ± 60 B.P. soit - 2112 à -1764 av. J.-C : Graines : Ly. 5393 : 3710 ± 55 B.P. soit - 2292 à -1978 av. J.-C. sur la table de Pearson).

Le site du Rocher du Causse présente une forme d'habitat d'un type inédit dans la région. Bien qu'original, celui-ci s'intègre parfaitement dans le mode architectural du faciès fontbuxien. Les cabanes à abside, ici indépendantes les unes des autres, trouvent de nombreuses comparaisons dans les sites de la même époque de l'Hérault oriental. D'autre part la présence de

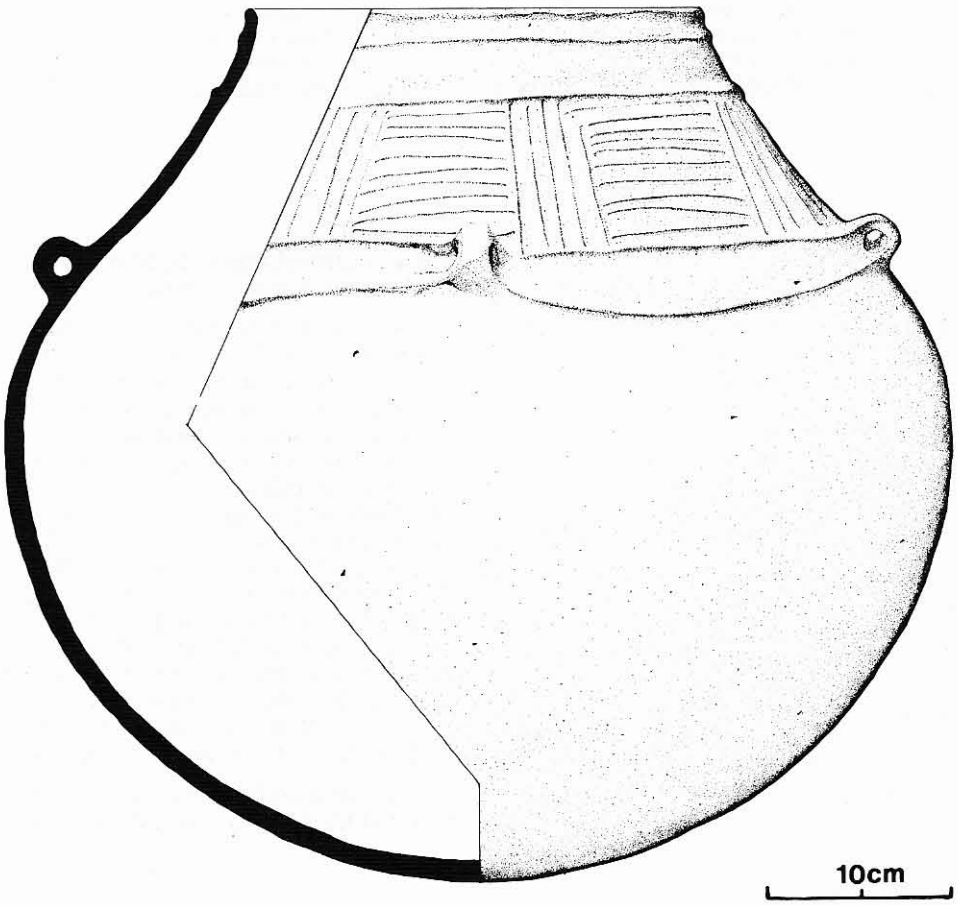

Figure 2 - Rocher du Causse. Vase à panse renflée de type fontbouisse.

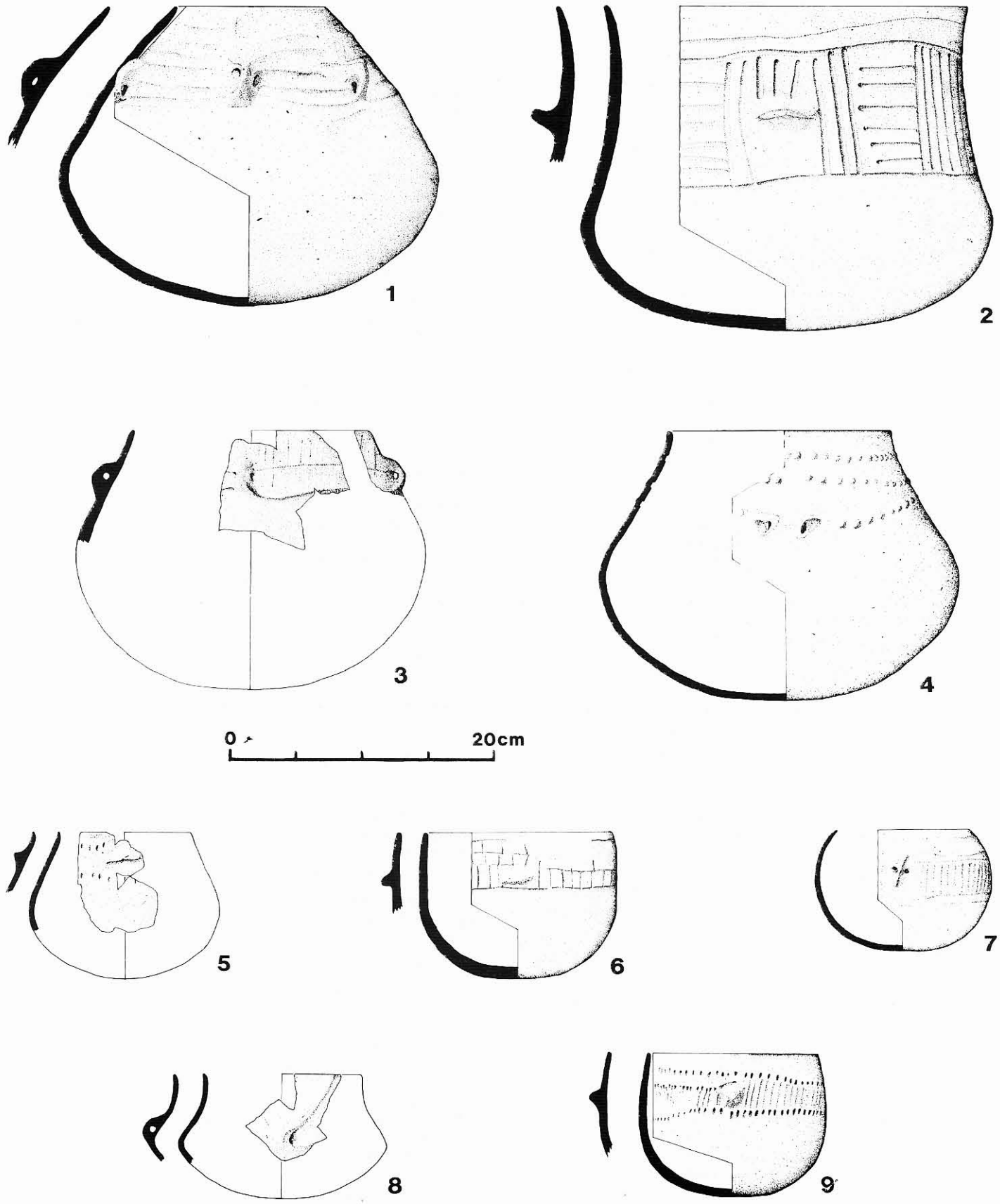

Figure 3 - Rocher du Causse. Céramiques de type fontbouisse. N° 1 : vase à carène basse ; n° 2 à 5 : vase à panse renflée ; n° 6 et 9 : bols cylindriques ; n° 7 : bol sphérique ; n° 8 : vase à carène médiane.

structures circulaires n'est pas exceptionnelle, même si cette forme d'architecture n'est actuellement connue que sur quatre habitats ceinturés par un mur de clôture ponctué de structures ronde (la tailladette et Campmau sur le causse de l'Hortus, Boussargues et le Lébous) (Gutherz, Jallot, 1989).

Parfois situées sur une hauteur ou à l'extrémité d'un plateau (Boussargues : Balbure, et al., 1986) les stations fontbuxiennes du Languedoc oriental présentent un groupement compact de cabanes. Dans le cas de la station du Rocher du Causse l'habitat est aligné et délimite un enclos à l'extrémité d'un éperon. Il correspond d'avantage aux stations provençales du Néolithique final des Lauzières à Lourmarin dans le Vaucluse (D'Anna, et al., 1989), de la Citadelle à Vauvenargues (D'Anna, 1981) et de Miouvin III à Istres (Camps-Fabrer, D'Anna, 1981) dans les Bouches-du-Rhône, qui sont des sites perchés sur lesquels un espace est limité par un mur d'enceinte en bord de falaise. Comme le Rocher du Causse, les deux extrémités de ces murs n'atteignent pas les bords de falaise et s'arrêtent à quelques mètres de ceux-ci. Cependant la différence entre ces sites et le Rocher du Causse réside dans le fait qu'en Provence l'enclos est fermé par un mur et les cabanes sont construites de part et d'autre, tandis qu'au Rocher du Causse celui-ci est délimité par un alignement de cabanes à abside et leurs structures circulaires, ces dernières étant disposées en ceinture extérieure (fig. 1).

Le Rocher du Causse est actuellement un des rares sites à présenter en stratigraphie un niveau d'occupation du Bronze Ancien-moyen bien en place sur des niveaux chalcolithiques. Il apporte par cela des données intéressantes sur la manière dont peut se prolonger l'occupation d'un habitat chalcolithique au Bronze Ancien-moyen. Dans le cas du Rocher du Causse, celui-ci a été réoccupé après un court abandon. Au cours de cette seconde période seules les cabanes à abside sont utilisées tandis que les structures circulaires sont totalement délaissées. L'espace interne des maisons est réaménagé (mur de refend, dallage) pour mieux être adapter au mode de vie des nouveaux occupants dont les exigences semblent différentes de leurs prédécesseurs.

La position particulière du Rocher du Causse à l'extrémité d'un éperon rocheux dominant à la fois le causse de l'Hortus et la plaine lui confère-t-elle un statut de site refuge-grenier tout en pouvant être un lieu défensif ou d'observation ? Sa continuité au Bronze Ancien-moyen marque bien sa position stratégique mais il semblerait que sa vocation première n'ait pas perduré.

III - Le mobilier céramique

III-1 - La céramique chalcolithique

L'étude du mobilier céramique du Rocher du Causse ne concerne pour l'instant que le mobilier recueilli dans la cabane à abside 3-6. La découverte de nombreux récipients abandonnés après l'incendie et écrasés sur place est une des données les plus importantes du site. Ainsi après un long travail de tri et de reconstitution une soixantaine de récipients de toutes tailles ont été isolés. La description qui suit s'appuie sur le travail typologique de J. Coularou et X. Gutherz pour le site de Boussargues (Coularou, Gutherz, 1990) dont le gisement est en bien des points comparable au Rocher du Causse. Cinq formes principales de vase ont été déterminées.

La forme la plus fréquente est le vase à panse renflée (fig. 2 et fig. 3, n° 2 à 5) dont la dimension est très variable (du bol à la grande jarre de stockage). Les plus volumineux sont généralement décorés de cannelures parallèles verticales et horizontales disposées en métopes. Les récipients moyens ou petits présentent des décors variés originaux (pastillage, impressions, incisions) ou pas de décor du tout.

Viennent ensuite en nombre décroissant les vases sphéroïdaux (fig. 3, n° 7) le plus souvent de petit volume et ornés de cannelures peu profondes ou simplement lissés.

Les vases à carène médiane (fig. 3, n° 8) sont eux aussi de petite taille et décorés soit de cannelures soit simplement de deux cordons partant de part et d'autre de la préhension pour rejoindre le bord. La carène est toujours bien marquée au contraire des vases de volume moyen à carène basse où celle-ci est très adoucie (fig. 3, n° 1).

Les vases cylindriques bas (fig. 3, n° 6 et 9) sont des bols à peu près de même volume que les petits vases à panse renflée ; comme eux ils possèdent des décors originaux par l'association des motifs.

Les vases en calotte de sphère sont représentés par deux petits récipients et un vase de volume moyen ; ces céramiques ne portent aucun décor.

D'autres types de formes décrites dans l'étude céramique de Boussargues sont ici rares ou totalement absentes. Il s'agit en particulier de vases cylindriques hauts cernés de cordons parallèles et destinés au stockage que nous ne retrouvons pas sur le site. Par contre au Rocher du Causse les vases de stockage sont représentés par de grandes jarres à panse renflée et à col droit décorés de cordons et parfois d'incisions et de cannelures. Les vases ovoïdes bien connus à Boussargues ne sont représentés ici que par un petit bol tandis que les vases à carène haute et les vases tulipiformes sont totalement absents.

Diverses caractéristiques sur les céramiques chalcolithiques du Rocher du Causse sont ainsi observées :

- le pourcentage élevé de vases décorés et la variété des décors tant du point de vue de leur organisation que de la technique mise en œuvre.

- la faible représentation des grandes jarres cylindriques à cordons et en général des récipients décorés uniquement de cordons comme il est fréquent de rencontrer sur certains sites environnants ainsi que dans d'autres faciès (Causses).

- le nombre élevé de vase à panse renflée de modules divers (du bol à la grande jarre) avec une prédominance de volume moyen.

La présence de boules d'argile cuites par l'incendie couvertes d'empreintes digitales et présentant une pâte céramique identique à la plupart des vases recueillis dans la cabane 3-6 semble indiquer qu'une partie du mobilier céramique ait été fabriquée sur place.

III-2 - La céramique du Bronze Ancien

Elle est très fragmentée et dispersée dans l'ensemble des cabanes à absides ; elle est totalement absente dans les structures rondes. Les observations que nous pouvons effectuer sont pour l'instant d'ordre très général.

Les deux formes actuellement connues au Rocher du Causse sont une sorte d'urne à panse renflée possédant un cordon sous le bord et orné d'un abondant décor au peigne composé de bandes horizontales et de chevrons (fig. 4, n° 1) et un petit bol au col légèrement

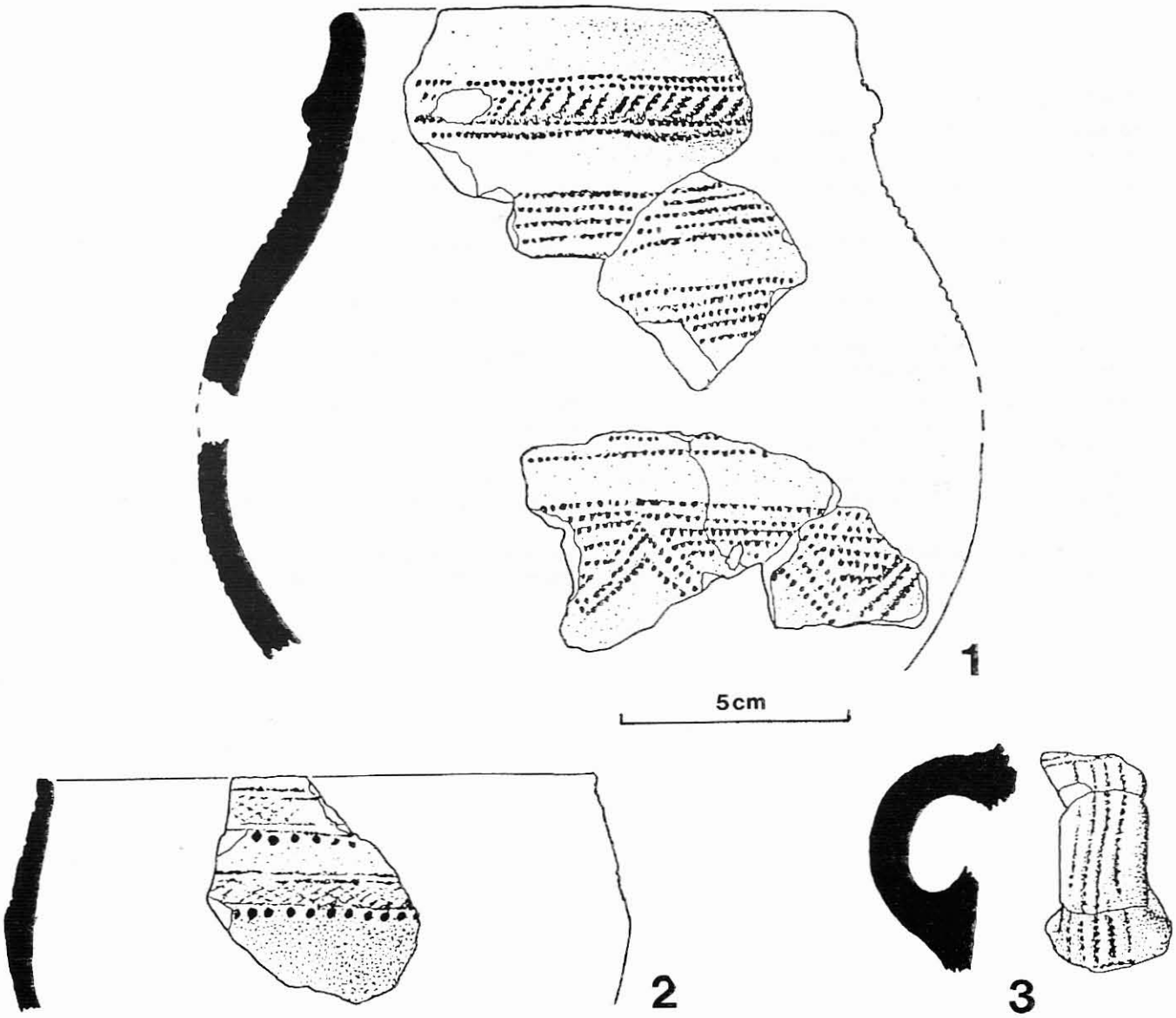

Figure 4 - Rocher du Causse. Céramiques du Bronze Ancien à décors épicampaniformes. N° 1 : urne à panse renflée ; n° 2 : bol ; n° 3 : anse en ruban.

convergent orné de bandes remplies par un croisillon oblique et souligné par une suite de petites impressions circulaires (fig. 4, n° 2). Un exemplaire pratiquement similaire est connu dans l'Hérault dans la grotte Tournié à Pardailhan (Ambert, 1973). Le Rocher du Causse livre aussi des fragments d'anses en ruban décorés (fig. 3, n° 3) et la base d'un vase à fond plat.

Les formes non décorées présentent de nombreuses anses en ruban se rattachant à la lèvre et des anses en boudin de section ronde ou ovale. Au niveau des bords on observe souvent la présence d'un cordon aplati et régulier sous la lèvre.

En général le dégraissant de ces céramiques est beaucoup plus fin que celui des céramiques chalcolithiques et une coloration uniforme marque probablement un changement dans le mode de cuisson.

Au Rocher du Causse l'attribution de ces céramiques à l'âge du Bronze Ancien est déterminée par la présence de décors associés au campaniforme tardif (épicampaniforme) et au style barbelé bien connu dans plusieurs sites de Provence (Camp de Laure à Rove dans les Bouches-du-Rhône) (Courtin, 1975) et du Languedoc (Triple Levée à Beaucaire dans le Gard).

Bibliographie

Ambert P, 1973 - Le campaniforme de la grotte Tournié (Pardailhan, Hérault), *B.S.P.F.*, 70, 1, 1973, p. 17-20.

Balbure J., Colomer A., Coularou J., Gutherz X., Henaff S., Vallon J., Venard M.-P., 1986 - L'habitat ceinturé de Boussargues (Argelliers, Hérault). Bilan des premiers travaux, *Bull. Ecole Ant. de Nîmes*, 17, 1982-86, p. 57-76, fig. 3.

Camps-Fabrer H., D'Anna A, 1981 - Le gisement de Miouvin III, Istres, Bouches-du-Rhône. Fouilles 1980-81, *Travaux du L.A.P.M.O.*, 1981, article 5, p. 1-9.

Coularou J., Gutherz X., 1990 - La céramique, *Boussargues un habitat ceinturé chalcolithique : la fouille du secteur ouest*, D.A.F., 24, 1990, p. 79-100.

Courtin J., 1975 - Un habitat fortifié du Bronze Ancien en basse Provence : le camp de Laure, commune de Rove (B-d-R), *Bull. du Muséeum d'hist. Nat. de Marseille*, XXXV, 1975.

D'Anna A., 1981 - Les structures du gisement néolithique final de la Citadelle, Vauvenargues (Bouches-du-Rhône), *Maison de la Méditerranée G.I.S.* 2, Aix-en-Provence, Maison de la Méditerranée, 1981, p. 95-100.

D'Anna A., Courtin J., Coutel R., Muller A., 1989 - Habitats perchés et enceintes du Néolithique final et Chalcolithique dans le Luberon central (Vaucluse), *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze Ancien dans le sud de la France et les régions voisines*, Société Languedocienne de Préhistoire, 2, Montpellier, 1989, p. 166-180, fig. 3.

Gutherz X., Jallot L. et alii, 1989 - Les habitats chalcolithiques ceinturés de l'Hérault oriental, *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze Ancien dans le sud de la France et les régions voisines*, Société Languedocienne de Préhistoire, 2, Montpellier, 1989, p. 111-126, fig. 2.

Roux J.-C., 1989 - L'habitat perché chalcolithique du Rocher du Causse (Claret, Hérault), *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du Néolithique au Bronze Ancien dans le sud de la France et les régions voisines*, Société Languedocienne de Préhistoire, 2, Montpellier, 1989, p. 127-129.